

DEPARTEMENT

DE MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT DE NANCY

MAIRIE DE MOIVRONS



Téléphone : 03.83.31.83.75
moivrons.mairie@wanadoo.fr

INFORMATION A LA POPULATION

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

La Commune de Moivrons a transféré la compétence assainissement vers la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné par délibération en date du 09 juillet 2018.

Le transfert des compétences entraîne le dessaisissement des communes, il entraîne également le transfert des services chargés de les mettre en œuvre (entretien des réseaux, facturation, tarifs du m3...)

Sur le territoire de Seille et Grand Couronné, de nombreux investissements restent à réaliser pour le développement et l'entretien des réseaux de collecte et des systèmes de traitement.

Pour financer les programmes d'assainissement la Communauté de Communes se doit d'harmoniser les tarifs de ce service. Ainsi, pour que chaque usager bénéficie du même tarif à situation égale.

Il existe aujourd'hui pas moins de 6 tarifs différents sur l'ensemble des 42 communes de Seille et Grand Couronné. L'objectif est d'atteindre un tarif unique, en lissant le prix du m3, à la hausse ou à la baisse sur 5 ans.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, merci de bien vouloir vous adresser à la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné au 03 83 31 91 60.



Le Maire,
Renaud SAINT MARD